EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4e séance du mardi 1er octobre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

– vu la motion de M. Olivier BLOCH et consorts : «*3-30-300, Faisons verdir Lausanne*»

– ouï la discussion préalable ;

– considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette motion directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi premier octobre deux mille vingt-quatre.

Le président :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Le secrétaire :